

Christian Dior

COMPTES ANNUELS

Christian Dior

BILAN AU 31 DECEMBRE

(en milliers d'euros)		2007		2006	2005	
ACTIF	Notes	Brut	Amortis. et provisions	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2.1/2.2	57	57			
Immobilisations corporelles	2.1/2.2	368	362	6	31	60
Participations	2.8	3 841 876		3 841 876	3 841 839	3 456 838
Autres titres immobilisés		23 484	17 418	6 066	10 726	15 191
Prêts		5	–	5	5	5
Autres immobilisations financières		–	–	–	–	–
Immobilisations financières	2.1/2.2/2.8	3 865 365	17 418	3 847 947	3 852 570	3 472 034
Actif immobilisé		3 865 790	17 837	3 847 953	3 852 601	3 472 094
Créances clients		14	–	14	14	14
Autres créances		4 703	–	4 703	4 343	5 125
Valeurs mobilières de placement		197 789	4 488	193 301	174 879	151 873
Disponibilités		396	–	396	71	3 156
Actif circulant	2.5/2.7/2.8	202 902	4 488	198 414	179 307	160 168
Charges constatées d'avance	2.5	1 659	–	1 659	2 295	33
Primes de remboursement emprunts		386	–	386	487	–
TOTAL DE L'ACTIF		4 070 737	22 325	4 048 412	4 034 690	3 632 295

Christian Dior

BILAN AU 31 DECEMBRE

(en milliers d'euros)		2007	2006	2005
PASSIF	Notes	Avant affectation	Avant affectation	Avant affectation
Capital		363 454	363 454	363 454
Primes d'émission		2 204 623	2 204 623	2 204 623
Ecart de réévaluation		16	16	16
Réserve légale		36 345	36 345	36 345
Réserves réglementées		–	–	–
Réserve facultative		51 872	80 630	80 630
Report à nouveau ⁽¹⁾		5 785	43 227	82 632
Résultat de l'exercice		337 626	184 250	166 439
Acompte sur dividendes répartis	1.6	(79 960)	(69 056)	(58 152)
Capitaux propres	2.4	2 919 761	2 843 489	2 875 987
Provisions pour risques et charges	2.5	227	570	570
Autres emprunts obligataires		274 908	274 918	123 863
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		848 644	907 768	624 538
Emprunts et dettes financières divers		1 570	1 172	953
Dettes financières		1 125 122	1 183 858	749 354
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		707	565	260
Dettes fiscales et sociales		43	1 129	2 143
Autres dettes d'exploitation ⁽¹⁾		1 523	1 605	1 310
Dettes d'exploitation		2 273	3 299	3 713
Autres dettes		1 029	3 475	2 671
Dettes	2.6/2.7/2.8	1 128 424	1 190 632	755 738
Produits constatés d'avance	2.6	–	–	–
TOTAL DU PASSIF		4 048 412	4 034 690	3 632 295

(1) Les dividendes relatifs aux actions autodétenues ont été reclassés en report à nouveau en 2005, 2006 et 2007.

Christian Dior

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2007	2006	2005
Production vendue de services		14	14	14
Montant net du chiffre d'affaires		14	14	14
Produits d'exploitation		14	14	14
Autres achats et charges externes		6 972	4 939	5 393
Impôts, taxes et versements assimilés		57	51	7
Salaires et traitements		–	–	–
Charges sociales		6	6	6
Dotations aux amortissements		25	29	29
Autres charges		105	105	86
Charges d'exploitation		7 165	5 130	5 521
RESULTAT D'EXPLOITATION		(7 151)	(5 116)	(5 507)
RESULTAT FINANCIER	2.9	327 429	171 907	153 984
RESULTAT COURANT		320 278	166 791	148 477
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2.10	(827)	103	19
Impôts sur les bénéfices	2.11/2.12	18 175	17 356	17 943
RESULTAT NET		337 626	184 250	166 439

Christian Dior

VARIATION DE TRESORERIE

(en millions d'euros)		2007	2006	2005
I - OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Résultat net		337	184	166
Dotations nettes aux amortissements et provisions		5	4	4
Plus ou moins values nettes de cessions		–	–	–
Capacité d'autofinancement		342	189	170
Variation des actifs circulants		–	(2)	(1)
Variation des dettes à court terme		(4)	–	–
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		(4)	(2)	(1)
Variation de trésorerie issue des opérations d'exploitation	①	338	187	169
II - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		–	–	–
Acquisitions de titres de participation		–	(385)	–
Acquisitions d'autres titres immobilisés		–	–	–
Prix de cessions d'immobilisations financières		–	–	–
Variation de trésorerie issue des opérations d'investissement	②	–	(385)	–
III - OPERATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentations de capital		–	–	–
Augmentations des autres capitaux propres		–	–	–
Emissions d'emprunts et nouvelles dettes financières		–	438	12
Remboursements des emprunts et dettes financières		(59)	(3)	–
Variation des comptes courants		–	–	–
Variation de trésorerie issue des opérations de financement	③	(59)	435	12
IV - DIVIDENDES VERSES DURANT L'EXERCICE	④	(261)	(217)	(172)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	① + ② + ③ + ④	18	20	9
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		175	155	146
Trésorerie à la clôture de l'exercice		193	175	155
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE		18	20	9

La variation de trésorerie analyse les mouvements d'un exercice sur l'autre des disponibilités (sous déduction des découverts bancaires) et des quasi-disponibilités constituées des valeurs mobilières de placement, nettes des provisions pour dépréciation.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Le bilan au 31 décembre 2007 fait état d'un total de 4 048 412 milliers d'euros. Ces comptes ont été arrêtés le 8 février 2008 par le Conseil d'Administration.

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au Règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base: continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

1.1 Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'un an.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes :

- installations générales diverses : 5 années ;
- matériel de bureau et matériel informatique : 3 années ;
- mobilier : 10 années.

1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La valeur d'usage des participations est déterminée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part dans l'actif net réévalué des sociétés concernées en tenant compte notamment de la valeur boursière des titres cotés qu'elles détiennent.

Les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

1.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les perspectives d'encaissement s'avèrent inférieures à la valeur comptable.

1.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché établie comme suit :

- titres cotés : cours moyen du dernier mois ;
- autres titres : valeur probable de négociation ou valeur liquidative.

Les actions auto-détenues, dans la mesure où elles sont affectées à des plans d'option exerçables, font l'objet d'une provision pour dépréciation complémentaire lorsque le prix d'attribution est inférieur à la valeur d'inventaire.

Les plus ou moins values de cession sur les actions auto-détenues sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

1.6 Capitaux propres

Conformément à la recommandation de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, les acomptes sur dividendes sont inscrits en déduction des capitaux propres.

1.7 Provisions pour risques et charges

La société constitue une provision pour les risques et charges certains ou probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

1.8 Opérations en devises

En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur aux cours de fin d'exercice. La différence résultant de la réévaluation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est inscrite dans le poste « Ecart de conversion » ; elle est enregistrée dans les comptes « Pertes ou gains de change » lorsqu'elle émane de la réévaluation des disponibilités à l'exception toutefois des comptes bancaires en position symétrique avec un emprunt de même devise. Dans ce dernier cas, la réévaluation suit la même procédure que les créances et les dettes.

Les pertes latentes de change sont provisionnées sauf si elles font l'objet d'une opération de couverture.

1.9 Résultat financier

Les plus et moins-values nettes sur valeurs mobilières de placement comprennent les charges et produits liés aux cessions.

Christian Dior

II. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

2.1 Immobilisations

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 01.01.07	Augmentations Acquisitions, créations, apports, virement	Diminutions Cessions	Valeurs brutes au 31.12.07
Concessions, brevets et droits similaires (logiciels)	57	–	–	57
Avances et acomptes sur logiciels	–	–	–	–
Immobilisations incorporelles	57	–	–	57
Immobilisations corporelles :				
• installations générales diverses	59	–	–	59
• matériel de transport	–	–	–	–
• matériel de bureau et informatique	24	–	–	24
• mobilier	285	–	–	285
• avances et acomptes	–	–	–	–
Immobilisations corporelles	368	–	–	368
Participations	3 841 839	37 ⁽¹⁾	–	3 841 876
Autres titres immobilisés	23 484	–	–	23 484
Prêts	5	–	–	5
Autres immobilisations financières	–	–	–	–
Immobilisations financières	3 865 328	37	–	3 865 365
TOTAL	3 865 753	37	–	3 865 790

(1) Christian Dior SA a souscrit à l'augmentation de capital de CD Investissements au cours de l'exercice 2007.

Christian Dior

2.2 Amortissements et dépréciations sur actifs immobilisés

(en milliers d'euros)	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			Amortissements au 31.12.07
	Amortissements au 01.01.07	Augmentations dotations	Diminutions	
Concessions, brevets et droits similaires (logiciels)	57	–	–	57
Immobilisations incorporelles	57	–	–	57
Autres immobilisations corporelles :				
• installations générales diverses	59	–	–	59
• matériel de transport	–	–	–	–
• matériel de bureau et informatique	24	–	–	24
• mobilier	254	25	–	279
Immobilisations corporelles	337	25	–	362
Autres titres immobilisés				
• parts Valmyfin	12 758	4 660	–	17 418
Immobilisations financières	12 758	4 660	–	17 418
TOTAL	13 152	4 685	–	17 837

2.3 Etat des échéances des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut 1 an au plus A plus d'un an		
De l'actif circulant			
Clients	14	14	–
Créances financières	–	–	–
Etat et autres collectivités publiques :			
• impôt sur les bénéfices	325	200	125
• taxe sur la valeur ajoutée	–	–	–
• divers	–	–	–
Organismes sociaux			
Autres créances	4 378	4 378	–
Charges constatées d'avance	1 659	898	761
Prime d'émission d'emprunt ⁽¹⁾	386	101	285
Ecart de conversion actif	–	–	–
TOTAL	6 762	5 591	1 171

(1) La prime d'émission d'emprunt est étalée linéairement sur la durée de l'emprunt.

Christian Dior

2.4 Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social est composé de 181 727 048 actions d'un nominal de 2 euros, dont 126 482 210 actions bénéficient d'un droit de vote double.

Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2006 (avant affectation des résultats)	2 843 489
Résultat de l'exercice 2007	337 626
Dividendes distribués (solde pour l'exercice 2006)	(181 394)
Acompte sur dividendes pour l'exercice 2007	(79 960)
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2007 (avant affectation des résultats)	2 919 761

Acquisitions d'actions propres :

Année	2007	2006	2005	2004
Nombre d'actions acquises	764 815	444 582	60 015	521 312
Nombre d'actions cédées	(1 535 696)	(335 713)	(74 387)	(112 400)

Solde des options d'achat consenties par le Conseil d'Administration aux cadres de la Société, de ses filiales et sous filiales :

Autorisation de l'Assemblée	Ouverture du Plan	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options attribuées			Prix d'exercice (en euros) ^{(2) (3)}	Nombre d'options levées en 2007 ⁽³⁾	Nombre d'options en vigueur au 31.12.2007 ⁽³⁾
			Total ⁽¹⁾	Dont mandataires sociaux	Dont 10 premiers salariés			
30.05.1996	29.05.1997 ⁽⁴⁾	22	97 900	50 000	43 000	32,01	275 200	–
30.05.1996	03.11.1998	23	98 400	65 000	28 200	18,29	249 000	27 000
30.05.1996	26.01.1999	14	89 500	50 000	38 000	25,36	202 000	64 000
30.05.1996	15.02.2000	20	100 200	65 000	31 000	56,70	28 000	354 000
14.05.2001	21.02.2001	17	437 500	308 000	121 000	45,95	42 000	362 500
14.05.2001	18.02.2002	24	504 000	310 000	153 000	33,53	336 498	92 502
14.05.2001	18.02.2003	25	527 000	350 000	143 000	29,04	364 998	129 002
14.05.2001	17.02.2004	26	527 000	355 000	128 000	49,79	14 000	471 000
14.05.2001	12.05.2005	27	493 000	315 000	124 000	52,21	12 000	468 000
14.05.2001	15.02.2006	24	475 000	305 000	144 000	72,85 ⁽⁵⁾	12 000	463 000
11.05.2006	06.09.2006	1	20 000	–	20 000	74,93	–	20 000
11.05.2006	31.01.2007	28	480 000	285 000	133 000	85,00	–	475 000

(1) Nombre d'options à l'ouverture du plan, non retraité des ajustements liés à la division du nominal par quatre de juillet 2000.

(2) Les prix d'exercice antérieurs à 1999 résultent de la conversion en euros de données établies à l'origine en francs.

(3) Ajusté du fait de l'opération visée au (1).

(4) Plan expiré le 28 mai 2007.

(5) Prix d'exercice au profit des résidents italiens : 77,16 €.

Christian Dior

2.5 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Montant au 01.01.07	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31.12.07
Spécifiques	570	-	343	227
TOTAL	570	-	343	227

2.6 Etat des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an et - 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	274 908	124 908	150 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	848 644	93 144	755 500	-
Emprunts et dettes financières diverses	1 570	1 570	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	707	707	-	-
Dettes sociales et fiscales	43	43	-	-
Autres dettes d'exploitation	1 523	1 523	-	-
Autres dettes	1 029	1 029	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	1 128 424	222 924	905 500	-

Christian Dior S.A. a procédé :

- le 5 décembre 2003, à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal total de 123,5 millions d'euros, à échéance du 5 décembre 2008 ;
- le 3 novembre 2006, à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal total de 150 millions d'euros, à échéance du 3 novembre 2011 ;
- le 19 juillet 2007 à la résiliation anticipée d'un crédit syndiqué de 500 millions d'euros, signé le 21 novembre 2005, à échéance le 21 novembre 2010 ;
- le 25 juillet 2007, à la signature d'un crédit syndiqué de 535 millions d'euros, à échéance le 25 juillet 2012.

La société Christian Dior, ainsi que le veut l'usage en matière de crédit syndiqué, a souscrit à des engagements de détention de pourcentage d'intérêt et de droit de vote de certaines de ses filiales, et au respect d'un ratio financier usuel en la matière.

Christian Dior

2.7 Produits à recevoir et charges à payer rattachés aux postes de créances et de dettes

(en milliers d'euros)	Charges à payer	Produits à recevoir
Créances		
Créances clients		14
Autres créances		1 127
Dettes		
Autres emprunts obligataires	1 424	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 144	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	514	
Dettes fiscales et sociales	43	
Autres dettes	1 028	

2.8 Eléments concernant les entreprises liées

<i>Eléments du bilan</i>	ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES	
	liées ⁽¹⁾	ayant un lien de participation ⁽²⁾
(en milliers d'euros)		
Actif immobilisé		
Participations	3 841 876	
Actif circulant		
Créances clients	14	
Autres créances	3 251	
Dettes		
Emprunts et dettes financières diverses	1 570	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226	
Autres dettes	1	

(1) Entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable (exemple : société mère, filiale, société soeur consolidées).

(2) Pourcentage de contrôle compris entre 10 et 50 %.

Eléments du compte de résultat

Les charges et produits concernant les entreprises liées ou avec lesquelles la Société a un lien de participation, se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Produits	Charges
Dividendes reçus	376 867	néant
Intérêts et charges assimilées	117	1 257

Christian Dior

2.9 Charges et produits financiers

(en milliers d'euros)	2007	2006
Produits de participations	376 867	212 368
Produits d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	5 123	5 123
Autres intérêts et produits assimilés	8 048	7 147
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 062	239
PRODUITS FINANCIERS	392 100	224 878
Dotations aux amortissements et provisions	4 761	6 058
Intérêts et charges assimilées	59 910	46 913
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	64 671	52 971
RESULTAT FINANCIER	327 429	171 907

2.10 Charges et produits exceptionnels

(en milliers d'euros)	2007	2006
Produits sur opérations de gestion	–	1
Autres produits exceptionnels sur capital	1 107	236
Produits sur opérations en capital	1 107	236
Reprises sur provisions et transferts de charges	343	–
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 450	237
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	–	–
Charges sur opérations de gestion	–	–
Valeur nette comptable des titres cédés	–	–
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 277	134
Charges sur opérations en capital	2 277	134
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 277	134
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET	(827)	103

Christian Dior

2.11 Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	2007			2006		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Résultat courant	320 278	–	320 278	166 791	–	166 791
Résultat exceptionnel	(827)	18 175 (*)	17 348	103	17 356	17 459
TOTAL	319 451	18 175	337 626	166 894	17 356	184 250

(*) Dont produits sur filiales dans le cadre de l'intégration fiscale : 17 958 milliers d'euros.

2.12 Situation fiscale

La société Christian Dior S.A. forme, avec certaines de ses filiales, un groupe d'intégration fiscale dont elle est tête de Groupe.

Au titre de l'année 2006, le groupe d'intégration fiscale incluait Christian Dior S.A., Christian Dior Couture, Jardins d'Avron, Financière Jean Goujon, Sadifa et CD Investissements. Le périmètre d'intégration fiscale a été modifié au 01/01/2007 avec l'entrée des sociétés Ateliers Modèles et Petit Canclaux, filiales à 100% de Christian Dior Couture. La société Petit Canclaux est sortie du périmètre d'intégration fiscale avec effet rétro-actif au 01/01/2007 suite à une transmission universelle de patrimoine.

La convention d'intégration fiscale actuellement en vigueur ne modifie pas la situation fiscale des filiales concernées, celle-ci restant identique à celle qui résulterait d'une imposition séparée desdites filiales.

L'économie ou la charge complémentaire d'impôt, du montant de la différence entre l'impôt comptabilisé par chacune des sociétés et l'impôt résultant de la détermination du résultat imposable d'ensemble, est enregistrée par Christian Dior SA.

L'économie d'impôt constatée en 2007 s'élève à 17 958 milliers d'euros ; le montant de l'économie s'élevait à 17 416 milliers d'euros en 2006.

Au 31 décembre 2007, le déficit ordinaire du groupe, indéfiniment reportable, s'élève à 87 210 milliers d'euros.

III. AUTRES INFORMATIONS

3.1 Litige fiscal

Une provision de 570 milliers d'euros a été constatée antérieurement afin de couvrir les risques contentieux suite au contrôle fiscal relatif aux années 1993 et 1994.

Une caution bancaire, d'un montant de 570 milliers d'euros a été à ce titre mise en place en 1999.

Cette provision a été partiellement reprise au cours de l'année 2007 à hauteur des dégrèvements accordés, soit 343 milliers d'euros.

Christian Dior

3.2 Engagements financiers

Instruments de couverture

La société Christian Dior S.A. utilise, pour son propre compte, différents instruments de couverture de taux d'intérêt, qui répondent à sa politique de gestion. Celle-ci a pour objectif de se prémunir de l'effet de possibles hausses de taux d'intérêts sur l'endettement existant, tout en veillant à ne pas prendre de positions spéculatives.

La nature des instruments en vie au 31 décembre 2007 et le montant des sous-jacents (hors ceux à court terme), s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Échéance					Valeur de
	2008	2009	2010	2011	2012	Marché
Swaps de taux : payeur fixe	-	-	360 000	-	-	10 344
Swaps de taux : payeur variable	117 467	-	-	-	-	(966)

Filiales et sous-filiales

Christian Dior S.A. s'est portée caution pour le renouvellement d'une ligne de crédit accordée à Christian Dior Hong Kong d'un montant de 7 millions d'euros.

3.3 Information en matière de crédit-bail

La Société n'a pris aucun engagement dans le cadre d'opérations de crédit-bail.

3.4 Rémunération des organes d'administration et de direction

Une rémunération brute de 105 milliers d'euros a été versée aux organes d'administration et de direction.

3.5 Identité des sociétés consolidant les comptes de Christian Dior SA

DENOMINATION SOCIALE	SIEGE SOCIAL	
Financière Agache	11, rue François 1 ^{er}	75008 PARIS
Groupe Arnault	41, avenue Montaigne	75008 PARIS

Christian Dior

Tableau des filiales et participations au 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital et hors résultat	Quote-part du capital détenu
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous			
Filiales			
Financière Jean Goujon	1 005 294	2 008 129	100,00 %
Sadifa	81	1 447	99,66 %
Christian Dior Couture	126 653	328 542	99,99 %
CD Investissements	50	5	100,00 %
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations			
Autre participation			0,283 %

Christian Dior

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	C.A. hors taxes du dernier exercice	Bénéfice (perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Brute	Nette					
3 478 680	3 478 680	–	–	–	300 624	351 853
836	836	–	–	61	(23)	–
362 285	362 285	–	–	530 331	36 374	25 014
75	75	–	–	–	(5)	–
23 484	6 066	–	–	–	–	5 123

Christian Dior

Inventaire des titres de participation, autres titres immobilisés et valeurs mobilières

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2007	
	Nombre de titres	Valeur Nette Comptable
Participations françaises		
Actions Financière Jean Goujon	62 830 900	3 478 680
Actions Christian Dior Couture	7 915 802	362 285
Actions Sadifa	5 019	836
Actions CD Investissements	5 000	75
Parts OGIF	480	1
TITRES DE PARTICIPATION (actions et parts)		3 841 877

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2007	
	Nombre de titres	Valeur Nette Comptable
Autres titres immobilisés français		
Parts Valmyfin	10 000	6 066
AUTRES TITRES IMMOBILISES (actions et parts)		6 066

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2007	
	Nombre de titres	Valeur Nette Comptable
Actions auto-détenues	3 410 748	193 301
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 410 748	193 301
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		4 041 244

Nombre d'actions auto-détenues	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
	4 181 629	764 815	1 535 696	3 410 748
TOTAL	4 181 629	764 815	1 535 696	3 410 748

Christian Dior

Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	2003	2004	2005	2006	2007
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	363 454	363 454	363 454	363 454	363 454
Nombre d'actions ordinaires existantes	181 727 048	181 727 048	181 727 048	181 727 048	181 727 048
Nombre maximal d'actions futures :					
• à créer par exercice de bons de souscription	–	–	–	–	–
• à créer par exercice d'options de souscription	–	–	–	–	–
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	–	–	14	14	14
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	105 392	131 082	148 653	172 742	321 833
Impôts sur les bénéfices	(9 320)	(12 773)	(17 943)	(17 356)	(18 175)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	–	–	–	–	–
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	127 407	138 231	166 439	184 250	337 626
Résultat distribué aux actions ordinaires ⁽¹⁾	158 103	176 275	210 803	256 235	292 581
RESULTAT PAR ACTION (euros)					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,63	0,79	0,92	1,05	1,87
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,70	0,76	0,92	1,01	1,86
Dividende attribué à chaque action ^{(1) (2)}	0,87	0,97	1,16	1,41	1,61
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1	–	–	–
Montant de la masse salariale de l'exercice	15	17	–	–	–
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	5	5	6	6	6

(1) Montant de la distribution résultant de la résolution de l'Assemblée Générale, avant effet des actions Dior auto-détenues à la date de la distribution. Proposition du Conseil d'Administration pour 2007.

(2) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires et net, pour le dividende 2003 et l'acompte 2004, du montant de l'avoir fiscal.

Christian Dior

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

MAZARS & GUERARD
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale
de Versailles

ERNST & YOUNG AUDIT
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale
de Versailles

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Christian Dior, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.3. de la section « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre

Christian Dior

de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. Par ailleurs, nous vous signalons que, comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations correspondent aux rémunérations et avantages en nature versés ou supportés par votre société et les sociétés qu'elle contrôle.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 10 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD

ERNST & YOUNG Audit

Denis Grison

Jeanne Boillet

Christian Dior

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

MAZARS & GUERARD
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG AUDIT
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés de l'exercice ainsi que ceux autorisés jusqu'au 8 février 2008.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec M. Sidney TOLEDANO

Nature, objet et modalités

Indemnité de non-concurrence stipulée au bénéfice de M. Sidney Toledano, aux termes de laquelle, en cas de départ de ce dernier, il percevrait pendant vingt-quatre mois une indemnité égale à la moyenne mensuelle des salaires bruts perçus au cours des douze derniers mois. Cette convention a été autorisée le 8 février 2008 par le Conseil d'Administration de votre société.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Avec la société LVMH

Nature et objet

Convention de prestation de service.

Christian Dior

Modalités

La convention d'assistance juridique prévoyant la mise à disposition par la société LVMH de ses compétences en matière juridique (notamment dans le domaine du droit des sociétés et de la gestion du service Titres de Christian Dior) s'est poursuivie en 2007. Dans le cadre de cette convention, la rémunération versée par votre société en 2007 s'est élevée à € 45.750 hors taxes.

Nature et objet

Opération de financement.

Modalités

Votre Conseil d'Administration a autorisé en 2003 la mise en place, avec le concours d'un établissement bancaire de premier rang, d'un financement au bénéfice de votre société, à travers une société en nom collectif (S.N.C.), dont votre société et la société LVMH sont associées. Dans le cadre de cette opération, cette S.N.C. a souscrit deux emprunts obligataires émis respectivement par votre société, pour un montant de M€ 123, et par la société LVMH, chacun des associés s'étant engagé à assurer au prorata de sa participation dans la S.N.C. le dénouement de l'opération à son terme.

Le montant des intérêts versés par votre société s'est élevé à € 5.692.607 pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

2. Avec la société Groupe Arnault S.A.S.

Nature et objet

Convention d'assistance.

Modalités

Une convention d'assistance portant sur les services financiers, la gestion des besoins et excédents de trésorerie, les méthodes comptables, la fiscalité, l'ingénierie financière, ainsi que l'assistance en matière de direction des ressources humaines et gestion du personnel lie votre société à la société Groupe Arnault S.A.S. A ce titre, votre société a versé € 2.876.220 hors taxes à la société Groupe Arnault S.A.S. pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 10 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD

ERNST & YOUNG AUDIT

Denis Grison

Jeanne Boillet